

Désignation	Tarifs 2018										
	Composition de la famille										
Exemple de calcul des tarifs horaires	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 enfants	9 enfants	10 enfants	11 enfants
Taux d'effort (pourcentage appliqué aux revenus mensuels)	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
Sur la base des revenus annuels fournis par la CAF	Exemple : une famille de 3 enfants aura à régler, avec un revenu annuel de 34 197 € : $34\,197 \times 0,04\% = 1,14 \text{ €/h}$ 12 mois										
Plafond : 58 495,44 €	2,92 €	2,44 €	1,95 €	1,46 €	1,46 €	1,46 €	1,46 €	0,97 €	0,97 €	0,97 €	0,97 €
Exemple : 34 197,00 €	1,71 €	1,42 €	1,14 €	0,85 €	0,85 €	0,85 €	0,85 €	0,57 €	0,57 €	0,57 €	0,57 €
Exemple : 30 000,00 €	1,50 €	1,25 €	1,00 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Exemple : 20 000,00 €	1,00 €	0,83 €	0,67 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,33 €	0,33 €	0,33 €	0,33 €
Exemple : 10 000,00 €	0,50 €	0,42 €	0,33 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €
Plancher : 8 247,60 €	0,41 €	0,34 €	0,27 €	0,21 €	0,21 €	0,21 €	0,21 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €
Une majoration de 20 % du tarif sera appliquée pour les familles extérieures à la commune, même si elles atteignent le tarif plafond défini par la CNAF.											
Si un enfant porteur de handicap est à la charge de la famille, le tarif immédiatement inférieur sera appliqué.											
Tout retard après la fermeture de la structure engendrera l'application d'une pénalité forfaitaire de 14,84 €											